

# AFPS



## ***Taxe d'apprentissage 2024***

Choisir de verser votre taxe d'apprentissage  
À l'école d'Aide-Soignant AFPS,

**C'est aider et soutenir notre service de santé**  
Grâce à la formation de professionnels de santé.



# Accompagnements et Formations des Professionnels de Santé



Votre santé et celle de vos proches constituent notre priorité et notre vocation.

En tant qu'école de formation d'aides-soignants et d'Assistants de Vie aux Familles, nous nous engageons depuis plus de 30 ans à fournir à nos étudiants un parcours de qualité afin de les préparer aux exigences de leur futur métier.

Une centaine d'apprenants obtiennent ainsi leur diplôme chaque année.

## Pourquoi choisir l'AFPS pour le versement de votre taxe d'apprentissage ?

Parce que soutenir notre école, c'est contribuer au développement de notre service de santé.

### **+** Donnez du sens à votre taxe d'apprentissage

Par votre soutien, vous aidez les futurs soignants à bénéficier des meilleurs outils pédagogiques :

Vous financez de **nouveaux équipements pour les salles de travaux pratiques,**

Vous favorisez l'**adaptation des formations** aux mutations de notre profession.

**Offrons-leur ensemble  
la meilleure formation possible**

Ces ressources sont vitales pour maintenir la qualité et l'efficacité de notre enseignement.

## Procédure de Versement

Connectez-vous sur la plateforme SOLTÉA, développée par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Cette plateforme est ouverte **jusqu'au 2 Août** pour la 1<sup>ère</sup> période de répartition.

- Retrouvez-nous sous la dénomination **AFPS**
- Ou grâce à notre numéro SIRET **81124855800033**
- Ou par notre Code UAI : **0922414Z**

## Vous avez besoin d'aide ?

Nous sommes à votre disposition :

Tel : 01 40 85 87 20

E-mail : [guillaume.chotard@emeis.com](mailto:guillaume.chotard@emeis.com)



# Merci pour votre participation !



Nous comptons sur votre précieuse contribution pour continuer à offrir une formation de qualité à nos étudiants et vous remercions chaleureusement par avance pour votre participation.

Nous considérons qu'il est essentiel de partager avec vous les résultats de votre participation.

Cette année, nous avons pu réaménager le studio de simulation pour nos formations d'ADVF (Assistant(e) De Vie aux Familles).

Nous organiserons en juin 2025 une rencontre dans nos locaux avec les entreprises qui nous auront soutenus afin de découvrir les investissements effectués grâce à vos versements.

AFPS  
100, Avenue de Verdun  
Parc De l'Etoile-BAT B  
92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE

SIRET : 811 248 558 00033  
Code APE : 8559A  
Code UAI : 0922414Z

TEL. : 01 40 85 87 20  
E-mail : [afps-ifas@orpea.net](mailto:afps-ifas@orpea.net)  
Site Internet : [www.afps-92.fr](http://www.afps-92.fr)

